



NERVAL : Négocier, Evaluer, et Reconnaître la VAleur des lieux : rapport final (vol. 1) et référentiel méthodologique (vol. 2)

Jean-Brice Herrenschmidt, Pierre-Yves Le Meur, Claire Levacher

► To cite this version:

Jean-Brice Herrenschmidt, Pierre-Yves Le Meur, Claire Levacher. NERVAL : Négocier, Evaluer, et Reconnaître la VAleur des lieux : rapport final (vol. 1) et référentiel méthodologique (vol. 2). [Rapport de recherche] tome Nickel et Environnement, CNRT "Nickel et son environnement". 2017, 132 + 22 p. ird-02157483v1

HAL Id: ird-02157483

<https://ird.hal.science/ird-02157483v1>

Submitted on 17 Jun 2019 (v1), last revised 21 Oct 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Référentiel méthodologique

Edition 2017
Tome Nickel et Société



La grille d'analyse **TERA**
Territoire – Événements – Risques - Acteurs

NERVAL

Négocier, Evaluer et Reconnaître la VAleur des Lieux

Jean-Brice Herrenschmidt
Pierre-Yves Le Meur
Claire Levacher

Le programme NERVAL (Négocier, évaluer et reconnaître la valeur des lieux)

A quoi sert le programme ?

1. NERVAL répond à une demande des entreprises minières d'appui méthodologique pour décrypter les conflits et revendications à dimension foncière émergeant avant ou au cours de projets miniers, et qu'elles ont du mal à anticiper ou à régler.
2. En prenant pour objet la « valeur des lieux » comme enjeu de négociation, d'évaluation et de reconnaissance, NERVAL fournit des outils opérationnels permettant de faciliter la négociation des formes et des destinataires des mécanismes de compensation, inévitables dans la mesure où l'activité minière est par nature génératrice d'une dégradation des écosystèmes.
3. La grille de lecture commune TERA (territoire, événements, risques, acteurs) élaborée par NERVAL répond aux attentes des parties prenantes, permet de réduire les marges d'incertitude et de sécuriser le dialogue entre compagnies minières, collectivités publiques et populations locales et leurs représentants associatifs, coutumiers et politiques.

A quoi sert ce document ?

1. Ce document didactique est structuré en trois parties : (1) les lieux et leur valeur, (2) la grille d'analyse TERA, (3) la concertation et la négociation.
2. Ce document prend en compte : (1) l'analyse des formes actuelles de la compensation et de la négociation et de leurs limites et (2) la logique temporelle du cycle du projet minier et des variations de la valeur des lieux durant son déroulement, afin de (3) proposer un référentiel pratique mobilisant la grille TERA dans les protocoles de concertation et de négociation des projets miniers et des enjeux fonciers qui les traversent.
3. Le document se veut résolument pratique et facile d'usage. Il est constitué de fiches en double page rassemblant plusieurs rubriques didactiques : l'essentiel de ce qu'il faut savoir, des conseils méthodologiques simples, des outils et astuces, des cas pratiques en guise d'illustration et des références pour aller plus loin.

L'équipe du programme NERVAL

Yves-Béalo GONY (IANCP), Séverine BLAISE (UNC), Séverine BOUARD (IAC), Gilbert DAVID (IRD-Espace-Dev), Christine DEMMER (CNRS), Pascal DUMAS (UNC), Pierre FAILLER (Université de Portsmouth), Sonia GROCHAIN (IAC), Jean-Brice HERRENSCHMIDT (GIE Océanide), Leah HOROWITZ (HPU), Matthias KOWASCH (IRD-GRED), Pierre-Yves LE MEUR (IRD-GRED), Claire LEVACHER (IAC), Mélissa NAYRAL (IRD-GRED), John OUETCHO (IANCP), Catherine SABINOT (IRD-Espace-Dev), Christophe SAND (IANCP), Marie TOUSSAINT (EHESS-IRD-IAC).

1

Valeur d'un lieu

4 - 7

2

La grille d'analyse TERA :
Territoire – Événements – Risques - Acteurs

8 - 13

3

Concertation et négociation

14 - 17

Qu'est-ce qu'un lieu ?

Ce qu'il faut savoir

LIEUX : PORTIONS D'ESPACE NOMMÉES

Les lieux sont des portions d'espace qui ont été nommées par les groupes sociaux qui y sont attachés. Chaque lieu est unique et a une géographie, une matérialité et une étendue spécifiques qui le caractérisent : un rocher, une colline, une forêt, une nature de sol spécifique, etc. Les lieux permettent aux groupes sociaux de se repérer dans l'espace, de s'y référer, d'organiser cet espace. La manière dont ils sont nommés renvoie à leurs caractéristiques physiques, à des usages, à des événements qui s'y sont déroulés ou à des personnes. Les « hauts lieux » sont des lieux de mémoire dont la valeur symbolique est plus ou moins élevée et souvent source d'identité collective.

LES LIEUX KANAK SONT DES GÉOSYMBOLS TERRITORIAUX

Le territoire clanique ou d'une chefferie se définit comme une forme d'enracinement et d'attachement aux lieux. Les lieux-dits comportent un principe culturel d'identification et d'appartenance des groupes sociaux, ils sont un support d'identité, une source de relation affective au territoire renforcée par la présence invisible des ancêtres. Les lieux fondent le lien des populations kanak à leur espace. Perdre son territoire et les liens aux lieux peut être vécu comme un sentiment de disparition.

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, les lieux sont des géosymboles qui donnent du sens au rapport des humains au monde. Les lieux du territoire ne renvoient pas simplement à la fonction ou à l'*avoir*, mais aussi à l'*être*.

LES LIEUX D'UN TERRITOIRE ONT TOUJOURS UNE DIMENSION POLITIQUE

Les lieux dans lesquels s'inscrivent les existences humaines sont construits par les hommes à la fois par leur action technique et par les discours qu'ils tiennent à leur propos. Les relations symboliques d'appartenance aux lieux fondent les discours et la construction culturelle de l'identité. Le lien consubstantiel aux lieux légitime les revendications d'ordre politique de reconnaissance culturelle et foncière.

Dits et écrits

« l'espace n'est pas appréhendé ici comme intéressant dans sa réalité objective de propriété ou de moyen de production (...). Un clan qui perd son territoire est un clan qui perd sa personnalité »

J.-M. Tjibaou, in Kanaké, Mélanésien de Nouvelle-Calédonie, 1976

Pour aller plus loin

- CLAVAL P., 2012- *Géographie culturelle, une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Ed. Armand Colin, Paris
- DARDEL E., 1990, *L'Homme et la Terre*, C.T.H.S, Paris ; 1^e édition 1952.
- GOTTMAN J., 1973- *The Significance of Territory*, Univ. Press of Virginia, Charlottesville
- CLAVAL P., SINGARAVELOU, 1995, *Ethnogéographies*, col° Géographie et cultures, L'Harmattan, Paris



Appréhender les lieux d'un projet

Les lieux potentiellement concernés par un projet doivent être identifiés au plus tôt dans le processus. Pour éviter les impairs et évaluer la sensibilité du territoire concerné, il est utile d'étudier, dans le respect et la limite des autorisations coutumières obtenues :

- La structure foncière et sa potentielle conflictualité ;
- La toponymie ;
- Les usages et les vocations actuelles et passées de l'espace concerné ;
- L'étendue de chaque lieu-dit, ce qu'il comprend, si le lieu comprend ou s'il est lui-même un géosymbole, et pour qui ;
- Les groupes sociaux attachés aux lieux : organisation de la chefferie, clans concernés, nature et ancienneté du lien d'appartenance au lieu, nature des légitimités.

Outils et astuces

- La DITTT (Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres) possède beaucoup d'information toponymique numérisée.
- L'ADCK (Agence de développement de la culture kanak) travaille avec un réseau de plus de 100 collecteurs culturels répartis dans tout le Pays. Ces collecteurs sont patentés et peuvent constituer des partenaires d'enquête intéressants.
- Tout travail d'enquête sensible sur la toponymie ou relative à des territoires coutumiers doit être présenté au Conseil d'aire coutumier concerné. Cela ouvre des portes et aide à identifier les personnes à contacter sur le terrain.

Cas pratique

Hienghène, le sens des lieux

Le Mont Panié : un lieu patrimonial prisé qui devient un enjeu politique

La création de la réserve du Mont Panié révèle la convergence d'intérêts de différents groupes d'acteurs ayant pourtant une représentation très variée du lieu. Populations locales, collectivités, chercheurs, touristes et ONG environnementales accordent une importance au site selon des critères différents. Le Mont Panié représente un géosymbole du patrimoine culturel et naturel à l'échelle locale autant qu'à l'échelle du Pays, et sur la scène internationale du monde de la recherche et de la conservation. Il est à ce titre l'objet d'un jeu politique dans une arène d'acteurs affirmant des légitimités qui s'articulent entre elles. Le lieu est mis en réserve parce qu'il véhicule des valeurs multiples et de manière réflexive, génère de nouvelles valeurs de nature politique sous le double effet du repositionnement des acteurs et de l'appréhension de risques.

Les lieux emblématiques : réaffirmations territoriales et gestion des risques

Hienghène comporte plusieurs lieux emblématiques de l'histoire coloniale contemporaine : la vallée de la Tipindje, symbole de la répression de la révolte de 1917, le monument des dix de Tiendanite tombés dans une embuscade en 1984 et la tombe de Jean-Marie Tjibaou assassiné en 1988 sont des lieux de recueillement autant que des symboles de lutte, de revendication foncière et de réconciliation du monde kanak.

Les lieux tabous de la « Poule » de Hienghène, du Sphinx et de la Ouaième, tout comme les aires marines protégées de Yeega et Do Himen, sont des symboles coutumiers ou mythiques au cœur de réaffirmations territoriales et de légitimités, mais aussi des supports cristallisant la réflexion des populations locales sur les risques multiples qui s'expriment par des changements observés sous des pressions externes et internes : baisse de ressources, dégradation des sites, changements des pratiques, crainte d'une perte des valeurs kanak, impacts sur les modes de vie.

Peut-on évaluer la valeur d'un lieu ?

Ce qu'il faut savoir

VALEUR D'UN LIEU : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La **valeur** est ce que représente quelqu'un ou quelque chose, quantitativement, financièrement, qualitativement ou symboliquement. Les lieux sont investis de valeurs, non seulement matérielles, mais aussi éthiques, spirituelles, symboliques et affectives. C'est ainsi que le territoire culturel précède le territoire politique et à plus forte raison l'espace économique.

Un lieu peut comprendre des éléments matériels monétarisables, mais un lieu n'a pas de prix objectif lié à ces éléments : un lieu n'a pas de valeur intrinsèque, c'est une construction sociale qui naît de la confrontation de points de vue. La construction de la valeur dépend de multiples critères : l'usage du lieu, les services qu'il rend, le lien symbolique et social au lieu et aux ancêtres, la présence de ressources valorisables de manière monétaire, etc. La valeur attribuée au lieu dépend de la nature des critères et de la hiérarchisation de ces critères entre eux par les différents acteurs. Ainsi, le fait qu'une valeur minière soit constatée ne signifie pas que tous les acteurs ne partagent pas le même intérêt pour cette valeur ; certains mobilisent d'autres champs de valeurs qui n'ont pas d'équivalent monétaire.

EVALUER : POURQUOI ET SELON QUELS CRITÈRES ?

Évaluer la valeur d'un lieu répond au besoin de réduire des risques et de prévenir les conflits. Il s'agit par conséquent de comprendre les points de vue et les échelles de valeur des différents acteurs.

Les valeurs sont de natures différentes, certaines ne sont pas commensurables. La valeur économique ne se substitue pas aux autres valeurs, elle s'y rajoute.

Les différents intérêts et le jeu des acteurs locaux entraînent des convergences et des divergences sur la valeur attribuée aux espaces.

Par ailleurs, la valeur des lieux n'est pas stable dans le temps, elle est variable et sensible aux événements, qu'ils soient économiques, politiques, climatologiques, écologiques, etc.

Valeur : définitions

- *Caractère mesurable prêté à un objet en fonction de sa capacité à être échangé ou vendu ; prix correspondant à l'estimation faite d'un objet.*
- *Évaluation d'une chose en fonction de son utilité sociale, de la quantité de travail nécessaire à sa production, du rapport de l'offre et de la demande.*
- *Qualité, importance estimée par un jugement subjectif.*
- *Importance, portée d'une chose.*

www.cnrtl.fr

Pour aller plus loin

- LE MEUR P-Y., BLAISE S., FAILLER P., NAYRAL M. 2015, *Revue de la littérature*. Programme «NERVAL», Rapport scientifique. CNRT « Nickel & son environnement »..
- HILMI N., BAMBRIDGE T., DAVID G., HERRENSCHMIDT J-B., LE MEUR P-Y., SABINOT C., SAFA A. et al. 2014, *Analyse critique de la notion de services écosystémiques en milieu corallien. Concepts, usages, méthodes d'évaluation*. Programme UE BEST CORAIL.



Méthodes

Il est possible de mobiliser les outils des sciences sociales :

- Entretiens individuels et collectifs de type ethnographique
- Observations participantes ou non
- Cartographies (incluant la cartographie participative, les cartes mentales et graphes cognitifs)
- Outils participatifs de diagnostic ou de projections
- Réunions et discussions de travail

Il s'agit d'appréhender et de repérer les concordances et discordances entre les discours des différents groupes d'acteurs en matière d'attribution d'une valeur à un lieu pour, en fin de compte, organiser les discussions entre les acteurs sur les valeurs des lieux, sur la base d'une analyse partagée.

Outils et astuces

- L'ADRAF (Agence de développement rural et d'aménagement foncier) dispose de plusieurs antennes et agents qui connaissent bien les spécificités des différents contextes fonciers locaux.
- Des sociologues, anthropologues ou géographes, indépendants, travaillant pour des bureaux d'études spécialisés locaux, des universités ou des instituts de recherche peuvent fournir un appui à la mise en œuvre d'une démarche de diagnostic et d'évaluation de la valeur des lieux.
- Les mairies peuvent également fournir des contacts avec des personnes ressources, donner des indications sur les tribus, districts et chefferies concernées, mais aussi sur les études qui ont pu être réalisées sur leurs communes.

En pratique

Toute évaluation doit être organisée selon ces 5 grandes étapes :

1. Identifier les groupes d'acteurs concernés
2. Caractériser une échelle spatiale partagée et une géographie des valeurs
3. Identifier les hiérarchies de valeurs portées par chaque type d'acteurs au moment « t »
4. Sur ces bases construire un diagnostic partagé de la situation
5. À partir de ces analyses partagées, identifier et discuter les pratiques et projets qui sont envisageables

- L'évaluation de la valeur des lieux peut être une étape préparatoire d'un protocole de participation ou de concertation, en vue de la réalisation d'un projet, ou durant la vie d'un projet.
- Cela permet de prendre en compte l'émergence de nouveaux acteurs ou de nouvelles valeurs.
- Elle peut être utilisée en complément d'outils de négociation et de scénarisation multicritères et multi-acteurs qui, eux, ne prennent pas en compte la valeur des lieux.

Dits et écrits

« Qu'est ce qu'un cynique ?
Une homme qui connaît le prix de toute chose
sans en connaître la valeur »
Oscar Wilde, in Sebastian Melmoth, 1904

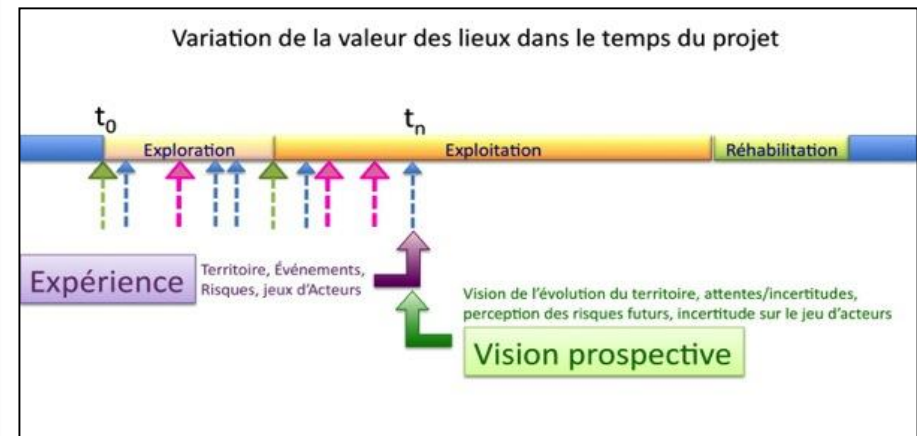
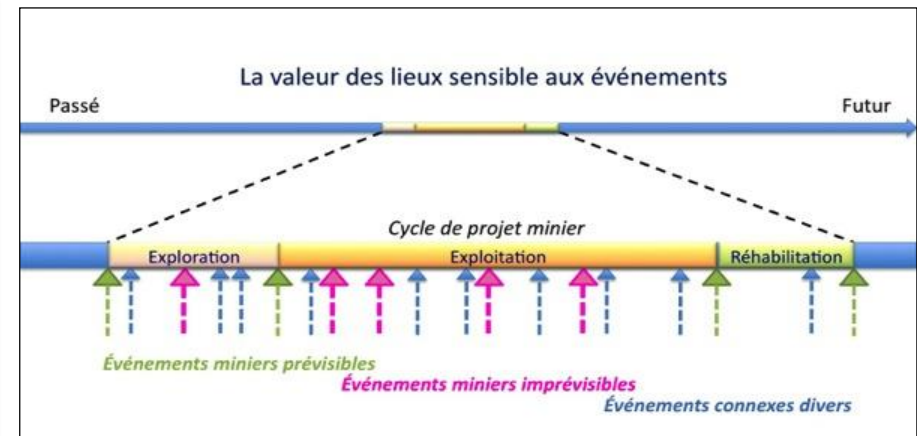
Ce qu'il faut savoir

La grille d'analyse suivante permet d'évaluer la valeur des lieux. Elle comporte quatre entrées :

- **Territoire** : il s'agit d'appréhender la géographie des valeurs et d'identifier les hauts lieux sur les espaces concernés par un projet minier.
- **Événement** : des événements de différentes natures peuvent affecter la valeur des lieux qui n'est pas constante. Il faut identifier ces événements et les situer par rapport au cycle d'un projet minier.
- **Risque** : la notion de risque correspond aux éléments d'un projet qui mettent en danger, réduisent la valeur, ou bien l'augmentent, ou encore la transforment.
- **Acteurs** : les valeurs des lieux, espaces et territoires varient en fonction des groupes d'acteurs, de leurs positionnements, de leurs intérêts et de leurs discours de justification.

Cette grille d'analyse peut être replacée sur un axe temporel :

- L'analyse dans le temps permet de saisir l'importance et la complexité de la question dans les discours et les expériences des acteurs.
- Elle prend en compte le temps court et le temps long et...
- ... les projections des différents acteurs dans les deux directions du passé et du futur.
- Un projet minier dans ses différentes phases doit négocier son insertion locale. Cela se fait soit par anticipation, soit en réponse à des pressions ou événements divers.



Pour aller plus loin

- LEVACHER., HERRENSCHMIDT J.-B., LE MEUR P.-Y., DEMMER C., BOUARD S., SABINOT C. (2016) – *Négocier, évaluer et reconnaître la valeur des lieux en Nouvelle-Calédonie*. Programme « NERVAL », Rapport scientifique. CNRT « Nickel & son environnement ». 68 p.
- BLAISE S., BOUARD S., NAYRAL M., et al., 2015, *Note sur les outils méthodologiques*, programme NERVAL, 15 p.

Une grille : pour quoi faire ?

UNE VISION INTEGRÉE DES PROJETS MINIERS

Le schéma analytique *Mineral resource landscape* proposé par Cooper et Giurco (2011) incite (i) à considérer la filière minière comme un tout, de l'exploration à la consommation en passant par l'extraction et la transformation, (ii) à prendre en compte l'ensemble des enjeux (sociaux, technologiques, économiques, écologiques, politiques) liés au déploiement de cette filière, et (iii) à articuler les échelles locales, nationales et globales concernées.

UNE VISION INTEGREE DE LA COMPENSATION

En Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, la question de l'évaluation et de la négociation autour de la valeur des lieux est souvent abordée par la compensation comme :

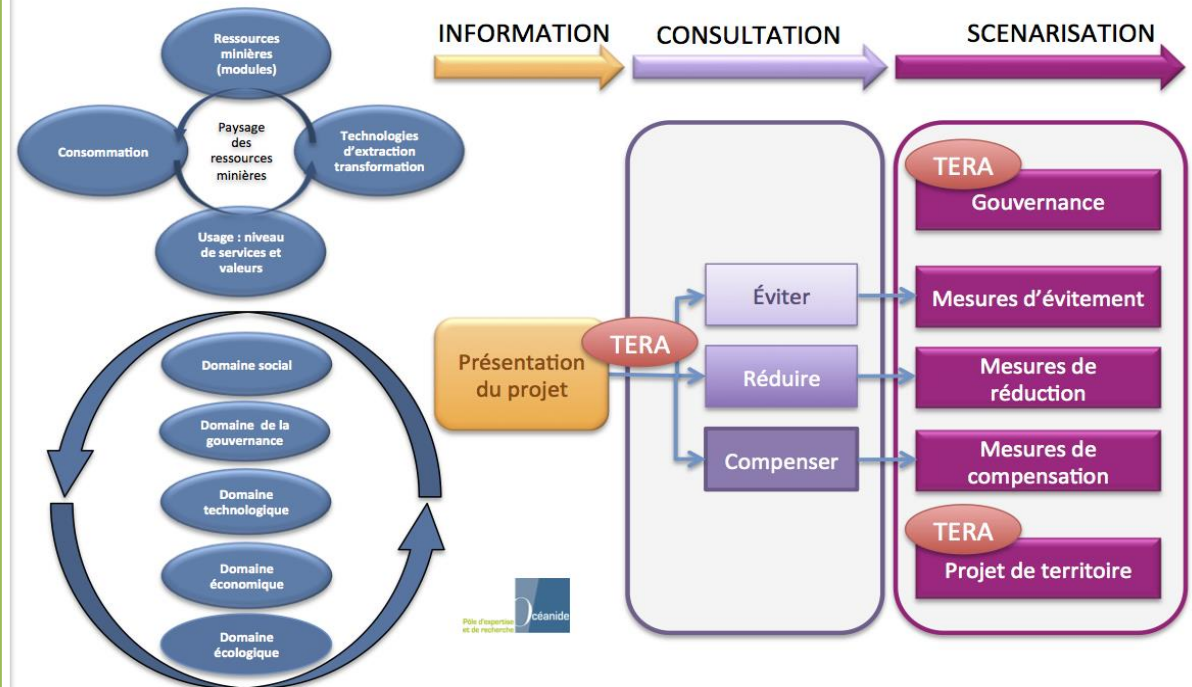
- moyen de calculer les atteintes à l'environnement (compensation écologique),
- moyen d'informer, de consulter, de faire participer, voire de négocier avec les populations locales souvent du fait de conflits (compensation sociale).

UNE ALTERNATIVE A LA DEMARCHE ERC

La grille TERA permet d'aller au-delà de la logique technique de la démarche ERC (Éviter-Réduire-Compenser) en prenant en compte :

- les enjeux de gouvernance en termes d'acteurs, de régulations, de politiques publiques,
- les types de projet de territoire et les logiques d'aménagement dans lesquelles l'activité minière s'inscrit.

La grille TERA peut être mobilisée de manière pertinente à plusieurs moments dans les protocoles de concertation et de négociation d'un projet minier.



Outils et astuces

- La réalisation des études d'impact socio-économiques et environnementales peut fournir une base pour penser un processus de concertation autour de la valeur des lieux.
- Certaines associations de sociétés minières publient des recommandations en matière de RSE (Responsabilité sociale et environnementale) de compensation.
<http://www.icmm.com>
- Certaines banques adhèrent aux Principes de l'Équateur. Cette association, créée en 2010, publie des guides à destination des opérateurs et des consultants pour identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets.
<http://www.equator-principles.com>

Ce qu'il faut savoir

- Analyser les territoires permet de **comprendre le paysage comme espace de vie et de sens**, comme combinaison de pratiques, de savoirs et de mémoires.
- **La valeur accordée à un lieu** incorpore toujours mais dans des proportions diverses ces différents éléments, elle **renvoie à des usages et à des significations**.
- **Les espaces d'usages et les lieux de valeurs sont liés à des groupes d'acteurs spécifiques** qui doivent être identifiés ; ils ne sont pas nécessairement tous locaux.
- L'enjeu de la territorialisation des valeurs concerne le **contrôle de l'accès à des espaces et des ressources**.
- Ce contrôle est influencé par la manière dont **les acteurs hiérarchisent les valeurs** : telle utilisation ou telle signification va être privilégiée, et telle autre délégitimée et rendue « invisible ».

Dits et écrits

« Le territoire apparaît toujours duel, constitué de routes coutumières sinueuses et incertaines, à entretenir ou à ouvrir pour lier les groupes entre eux, et de lieux d'enracinement passés ou présents à forte charge symbolique et affective, donnant une illusion d'immuableté, comme pour se rassurer »

J.-B. Herrenschmidt, 2004, Territoires coutumiers et projets de développement en Mélanésie du Sud (Iles Loyauté, Vanuatu, Fidji)

Pour aller plus loin

- HERRENSCHMIDT, J.-B. LE MEUR, P.-Y. 2016, *Politique foncière et dynamiques coutumières en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique*, Nouméa : Province Nord-IRD.
- HALL, D. 2013, *Land*, Cambridge : Polity Press.

Éléments de méthode

- L'approche par les territoires et leurs valeurs peut être spatialisée et indexée aux groupes sociaux.
 1. **Dimension spatiale** : repérer les espaces d'usages (identifier les différents usages : chasse, pêche, agriculture, habitat, rituels...) et lieux significatifs (porteurs de sens, de mémoires...)
 2. **Indexation sociale** : les espaces d'usages sont différenciés selon les catégories sociales et tous les membres d'une communauté n'attachent pas la même valeur à un lieu donné
- L'identification des valeurs doit être adaptée au contexte
- La spatialisation des valeurs et des groupes sociaux permet aussi de réfléchir en termes de planification et d'aménagement contre la logique d'enclave.



Pour aller plus loin

- ADAM, B. 1998, *Timescapes of modernity: The environment and invisible hazards*, London: Routledge.
- RICOEUR P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil.
- SAHLINS M., 1989, *Des îles dans l'histoire*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil.

Dits et écrits

« *Le non-événementiel, ce sont les événements non encore salués comme tels : histoire des terroirs, des mentalités, de la folie ou de la recherche de la sécurité à travers les âges. On appellera donc non-événementiel l'historicité dont nous n'avons pas conscience comme telle* »

(Paul Veyne, 1978, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil).

Ce qu'il faut savoir

- On distingue l'événement comme **fait « objectif »** et l'événement comme **fait « perçu » puis « reconnu »** : ce qui « fait événement » peut être un enjeu de controverses.
- L'événement est à la fois une **porte d'entrée empirique** pour l'analyse d'une situation et un **générateur de transformations et d'actions**.
- Il permet d'identifier des lignes de clivages, des positionnements de groupes d'acteurs, des argumentaires et répertoires de justification.
- **L'évènement ne se réduit pas au conflit, il inclut des processus non nécessairement conflictuels** : nouvelle régulation, pluies torrentielles, campagne d'exploration minière, glissement de terrain...



Éléments de méthode

- Les événements peuvent être catégorisés selon :
 - Leur **nature** : événement politico-juridique, social, climatique, environnemental...
 - Leur **prévisibilité** : anticiper (gestion) VERSUS se préparer (précaution).
 - Leur **positionnement** interne au projet ou exogène.
 - Leur **place par rapport au cycle du projet**.
- Les événements (de natures différentes) peuvent être liés entre eux dans des chaînes complexes : un événement météorologique déclenche un mouvement social qui mobilise une nouvelle régulation...

Ce qu'il faut savoir

Un projet minier produit des risques et incertitudes divers : technique, environnemental, social, économique, politique, mais aussi ontologique (le risque de disparaître en tant que groupe social).

LE RISQUE, POUR QUI ?

Le risque dépend de la perception des acteurs : un risque pour qui, perçu par qui ? Il dépend aussi de leurs capacités, inégalement réparties, à « probabiliser » les effets potentiels d'un événement.

DISTINGUER RISQUE ET INCERTITUDES

Le risque est différent de l'incertitude qui renvoie à des risques non-probabilisables :

- Le risque peut être mesuré objectivement offrant une base pour des actions d'évitement, de réduction ou de compensation.
- L'incertitude peut concerner les règles du jeu (**incertitude normative**) et le degré de confiance (**incertitude morale**).
- **Les incertitudes empêchent les parties prenantes de se prononcer sur une base stabilisée.**

Pour aller plus loin

- BECK, U., 2008 *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Flammarion (coll. Champs).
- DUPUY, J.-P. 2002, *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris : Seuil (coll. Points).

Éléments de méthodes

La gestion du risque et de l'incertitude demande :

- de distinguer les éléments qui peuvent faire l'objet de réponses ou de dispositifs techniques et ceux qui nécessitent des réponses politiques et de dialogue,
- d'identifier les objets des incertitudes,
- de prendre en compte les capacités de résilience, de résistance et d'adaptation des acteurs locaux,
- de prendre en compte les savoirs des acteurs locaux concernant le projet et les normes qui l'entourent, autant que les normes locales et les savoirs locaux sur la valeur des lieux.



Pour aller plus loin

- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 1995, *Essais en socio-anthropologie du développement*, Paris : APAD-Karthala.
- THEVENOT L. 2006, *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*, Paris : La Découverte.

Dits et écrits

« A force je vais être englouti sous les casquettes »

Leader kanak cumulant plusieurs positions de responsabilité et de pouvoir (interview 04/10/2013)

Ce qu'il faut savoir

- Les usages, significations, valeurs, territoires renvoient à des groupes d'acteurs directement ou indirectement impliqués dans le projet.
- Pour **définir l'arène du projet** (ou de l'événement, du conflit...) il faut **identifier les acteurs et les autorités** mobilisées (administratives, politiques, coutumières, etc.).
- Acteurs et autorités mobilisent des **normes et savoirs pluriels** : traditionnel, juridique, scientifique, administratif, environnemental...
- Les acteurs construisent des formes d'identification et définissent des **communautés d'appartenance** imbriquées entre elles, à identifier.
- **Les jeux d'acteurs sont mouvants**, il faut être attentif aux alliances et coalitions, aux exclusions/inclusions, à l'arrivée de nouveaux acteurs, aux reconfigurations des identités et appartenances.



Éléments de méthode

- L'identification des acteurs impliqués dans un projet s'appuie sur une série d'oppositions simples : acteurs intéressés/concernés, directs/indirects, locaux/extra-locaux, présents/absents, étatiques/non-étatiques, collectifs/individuels, etc.
- Il est essentiel d'identifier et d'analyser les discours, savoirs et normes mobilisés par les acteurs : communauté, autochtonie, nation, RSE, environnement, développement durable, consentement préalable, etc..
- Ce travail peut concerner le projet dans son ensemble ou un événement ou un conflit spécifique.
- Ce travail d'identification doit être continu pour suivre les évolutions des jeux d'acteurs tout au long du projet.

Quelle concertation peut-on mener ?

Ce qu'il faut savoir

DIFFÉRENTS MODÈLES DE CONCERTATION

Les processus de concertation constituent une nouvelle norme sociale qui conteste le caractère superficiel des formes habituelles de consultation et de participation.

Il existe plusieurs modèles, selon le niveau d'implication et de collaboration recherché avec les acteurs locaux :

- Le modèle de la co-construction consiste à consulter, analyser et choisir en commun. C'est un modèle fondé sur l'apprentissage collectif.
- Le modèle de la négociation consiste à proposer un projet, écouter les positionnements par rapport à ce projet et à affiner et/ou réorienter (« requalifier ») le projet à l'issue des discussions.

LA CONCERTATION COMME RECONNAISSANCE

Le modèle de concertation comme la co-construction des projets est le modèle qui est politiquement le plus efficace. Il permet de tisser des relations de confiance entre les acteurs et d'entrer dans une logique de reconnaissance mutuelle, préalable à des négociations productives.

Il permet d'aboutir à une définition collective de la valeur des lieux à l'issue du processus de concertation et fournit une référence durable et révisable dans une logique de suivi de processus.

LA NÉGOCIATION DE LA VALEUR DES LIEUX

Les modèles de négociation exigent la présentation d'un projet clair par un opérateur légitime et en forte capacité technique de porter la négociation. La qualité du diagnostic est essentielle pour que le projet initial ne soit pas rejeté de manière rédhitoire.

Situer la concertation sur l'échelle de la participation



- **Codécision** – Prendre une décision avec des acteurs qui ont une responsabilité légale sur un projet
- **Concertation** – Faire travailler des acteurs afin qu'ils construisent collectivement des propositions sur un projet
- **Consultation** – Demander l'avis des acteurs sur un projet
- **Information** – Transmettre des informations à des acteurs sur un projet

(source : Dionnet et al. 2017)

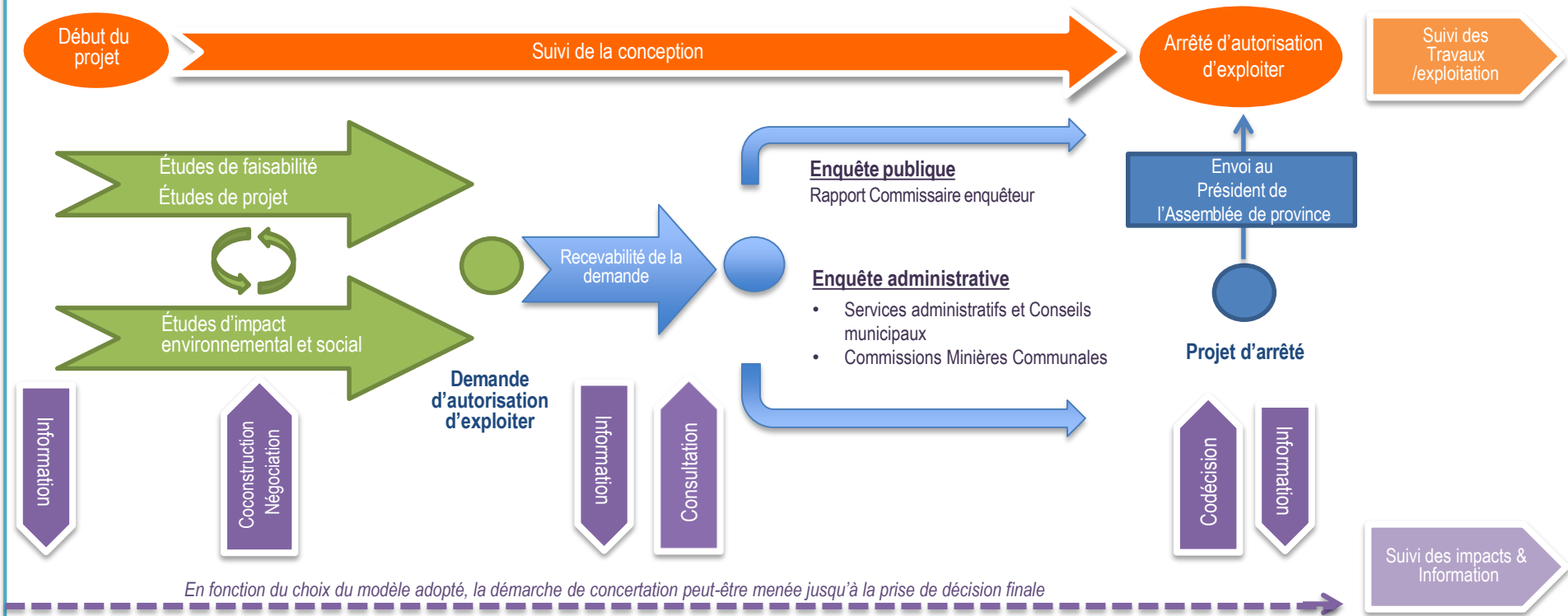
Outils et astuces

Il existe plusieurs guides pratiques en matière de concertation territoriale, pour la plupart gratuits et disponibles en ligne :

- *DIONNET M. et al, 2017, Guide de concertation territoriale et de facilitation, Montpellier : LISODE .*
- *MAZRI C. et al, 2010, Guide des pratiques d'association et de concertation dans le cadre des Plans de prévention des risques technologiques, INERIS.*

Pour se former ou se perfectionner l'IFAP (Institut de formation de l'administration publique) propose des formations à la concertation, à la facilitation de groupes ou l'animation de réunions participatives sur demande. Des MOOC (massive open online course) sont également disponibles sur www.institutdelaconcertation.org.

Situer les formes possibles de la concertation dans le déroulement d'un projet minier



Dits et écrits

« La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle ne se limite pas à une simple demande d'avis. Un processus de concertation suppose un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, la génération d'idées nouvelles, etc. »
(Dionnet et al, 2017)

Pour aller plus loin

- MERMET L., BERLAN-DARQUÉ M., 2009, *Environnement : décider autrement, nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*, Paris : L'Harmattan.
- CALLON M., LASCOUMES M., BARTHES Y., 2001, *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil.



Comment utiliser TERA dans la concertation ?

Ce qu'il faut savoir

La grille de lecture TERA a deux grandes fonctions :

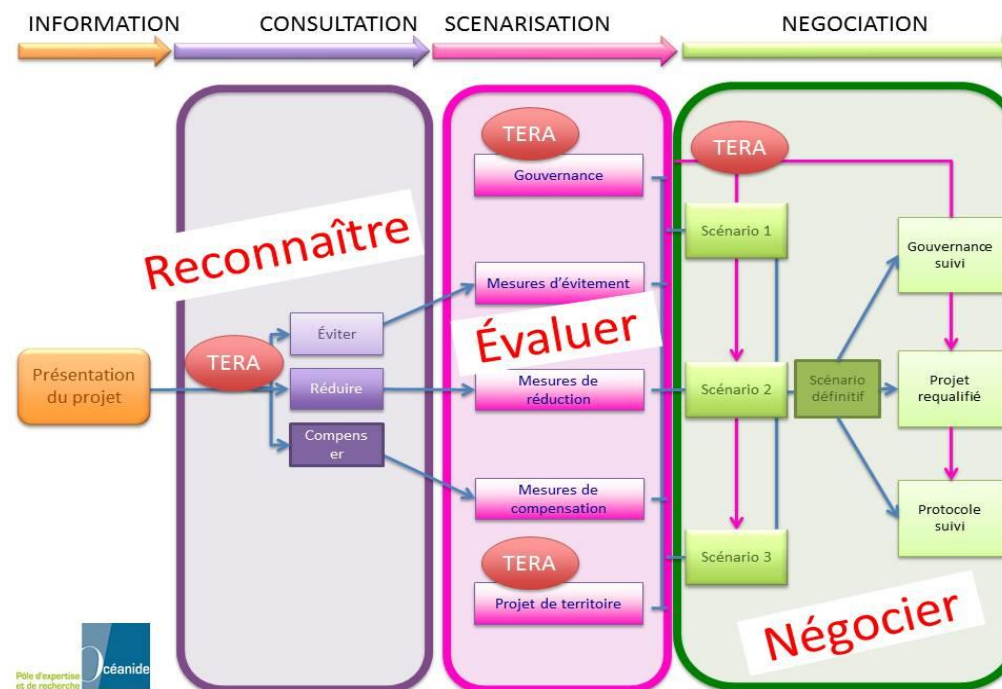
LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES (en phase préparatoire à la concertation par exemple)

- **Outil méthodologique** : comment collecter l'information et produire les données .
- **Outil analytique** : comment organiser et interpréter les données.

La grille TERA permet d'analyser le contexte, les acteurs et les discours mobilisés par les différents groupes et de mobiliser les acteurs impliqués de près ou de loin dans le projet.

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

- **Outil de dialogue** : la grille TERA permet, à partir des connaissances acquises, de constituer un outil commun aux parties prenantes et de co-construire des scénarios. Elle autorise la formulation de différents scénarios selon les options techniques du projet défendues par les opérateurs, en intégrant les recommandations et demandes des différents acteurs sur la gouvernance et les projets de territoire connexes au projet.
- **Outil de négociation** : Elle permet de repérer les points d'achoppement et d'analyser les facteurs de blocage. Elle fournit un **référentiel de connaissances commun sur la situation réelle** pour mener toute négociation et prendre en compte les contraintes de chacun.
- **Outil de suivi** : Elle permet de prendre en compte les changements intervenant au cours d'un projet minier, concernant tant les acteurs que les valeurs des lieux, dans une logique **de suivi de processus**. Ces changements sont inhérents aux dynamiques sociales qui se développent autour d'un projet et il faut pouvoir les identifier et les analyser « en temps réel ».



Outils et astuces

- Des comités locaux d'informations (CLI) institués par le Code minier de 2009, et/ou des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) dans le cadre du Code de l'environnement de la Province Sud, peuvent être créés et utilisés pour préparer et planifier une démarche de concertation pour des projets miniers d'extraction et/ou de transformation.
- Les commissions minières communales peuvent constituer un support pour organiser des réunions d'information ou de consultation plus larges tout au long des évolutions d'un projet.

Protocole de concertation idéal

- 1) Pour tout projet, une phase **d'information** des acteurs locaux est nécessaire : porter à connaissance est le premier degré de respect.
- 2) Une phase de concertation sous forme d'une **consultation** et **d'actions de co-construction** d'une démarche ERC permet de poser les bases de confiance indispensables entre l'opérateur et les acteurs parties prenantes. Cette phase mobilise l'analyse TERA pour collecter l'information nécessaire pour réduire les incertitudes : ce diagnostic partagé est un préalable à tout projet, car il permet de reconnaître la valeur des lieux et les droits des acteurs parties prenantes.
- 3) Une phase de **scénarisation** permet de poser les différents scénarios possibles en matière de gouvernance, de projet de territoire local, d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet ; cette phase mobilise la grille TERA pour évaluer la valeur des lieux.
- 4) Le porteur de projet présente un ou plusieurs scénarios, co-construit et **négoce** avec les différents acteurs les ajustements nécessaires, jusqu'à présenter le projet définitif requalifié intégrant au mieux les différents intérêts des groupes sociaux. La grille TERA est mobilisée comme support pour négocier la valeur des lieux entre l'opérateur et les différentes parties prenantes.
- 5) La valeur des lieux étant sensible aux événements et variable dans le temps, un **comité de suivi** permet de constamment renégocier la valeur des lieux entre les acteurs .

La Côte oubliée : un processus en cours

Sur la Côte oubliée au sud de la Nouvelle-Calédonie, plusieurs compagnies minières ont récemment souhaité reprendre des activités d'exploration. Elles ont proposé des réunions d'information, mais en ordre dispersé.

Les populations locales se sont organisées pour canaliser ces demandes sous forme de réunions collectives avec présentation par les différents entreprises dans les chefferies et les communes concernées.

A l'issue de ce processus, les populations locales ont décrété un moratoire de deux ans destiné à co-construire une vision commune des usages et de l'aménagement de la Côte oubliée. Différentes études sont prévues (écologique, socio-économique, patrimoniale) et la province Sud est entrée dans le processus en particulier pour la commande et le suivi des études.

Plusieurs points d'analyse permettent de situer ce processus encore en cours par rapport à un protocole de concertation idéal :

- **Les acteurs réagissent en fonction d'enjeux actuels et futurs, mais aussi d'une mémoire** forte des pratiques minières antérieures (années 1960-80).
- Les mineurs ont engagé une **démarche volontaire** de reconnaissance et de consultation....
- ... et rencontré des acteurs locaux attentifs à la question du consentement préalable libre et informé.
- Les populations sont entrées dans une **logique prospective de scénarisation**.

La grille TERA peut être mobilisée à profit pour :

- Finaliser le processus de réflexion prospective en intégrant les études produites aux **visions des acteurs et valeurs des lieux**.
- Établir un **diagnostic partagé** sur la base d'une grille commune.
- Structurer des scénarios d'usages et d'aménagement.

